



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Laos

Question écrite n° 6415

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation dramatique des réfugiés Lao Hmongs en Thaïlande. Près de 8 000 personnes d'origine Hmong se sont réfugiées dans ce pays pour fuir les persécutions dont elles étaient victimes au Laos et sont actuellement regroupées dans le camp de Huai Nam Khao dans la province de Petchabun. Or des accords entre les autorités thaïlandaises et laotiennes prévoient leur rapatriement forcé à très court terme. Selon certains témoignages, le pire est à craindre en cas de retour de ces populations dans leur pays d'origine. Il est donc absolument nécessaire que la communauté internationale se saisisse de ce dossier. L'urgence est réelle. Il lui demande quelles actions la France entend engager pour la sauvegarde de ces populations et le respect des droits humanitaires internationaux.

Texte de la réponse

La situation de la population hmong est en effet préoccupante et est suivie attentivement par le ministère des affaires étrangères, en liaison avec nos partenaires européens et les organisations internationales concernées, aussi bien au Laos qu'en Thaïlande où un nombre important de Hmongs ont trouvé refuge. À titre national ou dans le cadre européen, la France a, à plusieurs reprises, invité les gouvernements concernés à traiter cette question, dans le respect des droits de la personne. Ce message a été rappelé tout dernièrement par le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie, M. Jean-Marie Bockel, lors de son entretien avec le vice-Premier ministre et ministre des affaires étrangères laotien, M. Thongloun Sisoulith, en marge de la conférence ministérielle de la francophonie qui s'est tenue à Vientiane à la fin du mois de novembre. Pour sa part, l'Union européenne a récemment invité la Thaïlande à coopérer avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et les pays disposés à accepter la réinstallation de Hmongs sur leur territoire. La France est, à chaque fois, partie prenante des initiatives de l'UE concernant la situation de la minorité hmong. La France entend poursuivre le dialogue exigeant et vigilant déjà engagé avec les Laotiens sur la question hmong ainsi que ses efforts en faveur du développement du Laos, sans distinction de l'origine ethnique des populations auxquelles cette aide s'adresse.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6415

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6029

Réponse publiée le : 26 février 2008, page 1589